

# UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - contact.eau@usesa.fr

—oOo—

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le 23 mai à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD.

Membres en exercice : 67 titulaires - 37 suppléants Délégués présents : 35 délégués (34 titulaires - 1 suppléant) Dont membres votants à voix délibérative : 35 délégués Date de convocation du Comité Syndical : 16 mai 2023	Résultat du vote : 35 Voix Pour : 34 Voix Contre : 0 Abstention : 1 Mme Parent-Defer
--	---

### **Membres présents:**

**Titulaires :** Mr Adam Hubert, Mr Bandry Didier, Mr Bandry Jean-Pierre, Mr Burel Régis, Mr Cantot Dominique, Mr Carion Denis, Mr Dazard Hugues, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mr Dobski Philippe, Mr Foulon Didier, Mr Frex Dominique, Mme Gabriel Madeleine, Mr Gebka Jacques, Mme Hernandez Maryse, Mr Hoerter Michel, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Malezé Patrick, Mr Mangin Eric, Mr Mathis Michel, Mr Pantoux Jean-Luc, Mme Parent-Defer Elisabeth, Mr Peugniez Michaël, Mme Picard Florence, Mr Pittana Stéphane, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Polin Jean-Pierre, , Mr Robin Claude, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mme Stofferis Régine, Mr Tatin Christian, Mme Triconnet Nelly, Mr Vérot Vincent, Mr Verhulst Eric.

**Suppléants votants:** Mme Barbier Maryvonne.

### **Membres absents excusés :**

Mr Alexandre David, Mr Bahu Nicolas, Mme Belleville Catherine, Mr Blavet Gérard, Mr Bruneaux Henri, Mr Charbonnier Patrick, Mr Davin Benoit, Mme Devron Francine, Mr Duclos Dominique, Mr Eugène Sébastien, Mr Fraeyman Fabien, Mme Gleize Séverine, Mr Jacquin Claude, Mr Leveque Yves, Mr Lloancy David, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Marchal Philippe, Mme Pauly Brigitte, Mme Richard Catherine, Mme Vaudé Gaëlle.

**Membres absents:** Mr Arnefaux Alain, Mr Atzéni Frédéric, Mr Branquard André, Mr Doucet Jean-Marie, Mr Haÿ Etienne, Mr Hourdry Mathieu, Mr Hubier Maxime, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Lavoix Olivier, Mme Malet Madeleine, Mr Moysse Dominique, Mr Simon André, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

**Est nommé secrétaire de séance :** Mr Malezé Patrick.

**Objet : subvention à l'Association Panafricaine/convention décentralisée LISSALISSI**

N°  
20230511

Les membres du Comité Syndical, après avoir entendu l'exposé du Président sur la demande de subvention sollicitée par l'Association Panafricaine LISSALISSI en soutien au financement du programme de travaux pour la création d'un forage dans une école de Kinshasa (République Démocratique du Congo),

- Considérant les dispositions de l'article L1115-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales fixant les conditions d'aides apportées par les collectivités au financement des actions de solidarité internationale,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20230523-20230511-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/06/2023

Publication : 02/06/2023

Certifié par le Président

- Après examen du dossier de demande d'aide remis et présenté par l'Association,
- Vu l'avis favorable exprimé par les membres du Bureau en réunion du 9 mai 2023,
- DECIDENT, après en avoir délibéré :
- D'APPORTER une subvention à l'association Panafricaine LISSALISSI d'un montant de 3 000 €,  
Le versement de la subvention s'effectuera selon :
  - 1er acompte de 1 500 € versé à la signature de la convention,
  - 2ème acompte et solde de 1 500 € versé sur présentation de justificatif de démarrage de travaux.
- D'AUTORISER le Président à signer avec l'association Panafricaine LISSALISSI, la convention de partenariat définissant les conditions d'octroi de la subvention et l'engagement de l'association à l'égard du soutien apporté au financement des travaux,
- DE CHARGER le Président de l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an susdits,

Le secrétaire de séance,

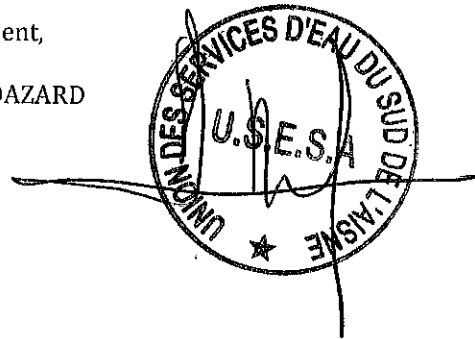
Patrick MALEZÉ



Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Hugues DAZARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20230523-20230511-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/06/2023

Publication : 02/06/2023

Certifié par le Président